

19 oct 2017 -16:00

Appartient à [Conseil des ministres du 19 octobre 2017](#)

Dossiers relatifs à la Régie des bâtiments

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur deux dossiers relatifs à la Régie des bâtiments.

Il s'agit des dossiers suivants :

- la conclusion d'un contrat de location d'une durée de neuf ans pour le bâtiment "Wetteren aan de Schelde", sis Rode Heuvel 4 à Wetteren, pour le relogement de la Justice de paix
- la conclusion d'un contrat de location et la régularisation du loyer de l'espace de bureaux, sis Haandorpweg 1 - Bureau de quai 1227 à Beveren (Kallo), pour l'administration générale des Douanes et Accises du SPF Finances

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>